

Informations relatives à la procédure de sélection et aux critères d'admission
Préparation au diplôme de Master of Science en Implantologie orale et
Parodontologie

Justificatifs écrits joints au dossier de candidature

- Copie du diplôme d'enseignement supérieur d'odontologie reconnu dans le pays d'origine (diplôme de dentiste) ; le cas échéant, copie du diplôme de docteur
- Copie de l'inscription à l'Ordre des chirurgiens-dentistes
- Copie du baccalauréat
- CV
- Déclaration relative à la pose d'implants en toute autonomie
- Déclaration relative à l'expérience professionnelle
- Les cas échéant : attestation de suivi d'une « Formation en implantologie » ou DU d'implantologie et d'une « Formation en parodontologie » DU ou CES de Parodontologie

Entretien d'admission

- La procédure de sélection comporte un entretien d'admission avec chaque candidat(e). L'objectif de cet entretien est de sélectionner des personnes qui partagent le même degré de motivation et pourront former un groupe homogène.
- La demande de reconnaissance de modules validés dans d'autres établissements doit être présentée avant le début de la formation.

Les candidatures sont étudiées dans l'ordre dans lequel elles nous parviennent. Le nombre d'étudiant(e)s est limité.